

Original: espagnol

**DÉCLARATION DE POSITION DU HONDURAS CONCERNANT LA
LETTRE DU PRÉSIDENT (Circulaire ICCAT 8107/18)**

Gouvernement de la République du Honduras
Secrétariat de l'agriculture et de l'élevage

DGPA-551-2018

Tegucigalpa MD.D.C., le 7 novembre 2018

M. Raul Delgado
Président
ICCAT
Dubrovnic, Croatie

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser la présente lettre en réponse à votre correspondance 6702/2018 et 8107/2018 relative aux priorités et questions de logistique pour la prochaine réunion de la Commission.

Le Honduras partage votre opinion sur l'importance de nos travaux et notamment ceux qui auront lieu à l'occasion de la 21^e réunion extraordinaire de la Commission qui se tiendra du 12 au 19 novembre prochain. Nous nous engageons à remplir les objectifs de la Commission et nous avons confiance en votre leadership et en l'appui du Secrétariat, qui garantira le succès des réunions.

Dans ce contexte, la prompte adoption du nouveau texte de la Convention constitue une question spéciale et fondamentale. Dans le cadre du groupe de travail, à l'issue d'un long processus, toutes les CPC ont produit un nouveau texte qui garantit la modernisation de la Commission.

Aujourd'hui, nous tenons à ce que ce processus soit conclu sans plus de retard, par le biais de l'adoption planifiée, suivant la recommandation du groupe de travail, de manière à ce que le texte, ses annexes et résolutions interprétatives, soient adoptés dès à présent comme un ensemble.

Répondant à votre appel, le Honduras assiste à la 21^e réunion extraordinaire, doté des pouvoirs et des facultés suffisantes pour remplir cet objectif d'approbation. Vous félicitant pour les efforts que vous déployez ainsi que l'ont fait vos prédécesseurs, ceux du secrétariat et celui de la Présidente du groupe de travail, nous sommes convaincus que les délégations des CPC qui se rassembleront à la présente réunion feront preuve de la même motivation, des mêmes pouvoirs et facultés, d'une manière cohérente, afin que ceux-ci soient mis à profit au moment opportun à la réunion.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

(signé)
José Luis Osorio Medina
Directeur général de pêche et aquaculture
Chef de la délégation du Honduras auprès de l'ICCAT